

organisme a supporté ces frais ou s'agit-il de dépenses soigneusement dissimulées sous de vagues chiffres et textes que l'on retrouvera peut-être sous la forme d'une prévision budgétaire ou d'un crédit supplémentaire? Voilà ce que nous voulons savoir au sujet des activités et de la nature de cet organisme.

Quoi que la Chambre puisse penser de ce bill, si cet organisme est créé, où obtiendra-t-il le personnel qualifié dont il a besoin? Qui constituera l'équipe voulue? A quoi formera-t-on le personnel? Où va-t-il acquérir de l'expérience pour avoir l'efficacité optimum dont il est censé faire preuve? Combien de temps cela prendra-t-il? Combien va-t-on devoir investir pour la formation et la mise sur pied de cette société avant qu'elle ne devienne une réalité et ne commence à produire dans l'intérêt des Canadiens?

Hier, à la télévision, j'ai entendu le premier ministre de la Saskatchewan, un de mes vieux amis, parler de la Sask Oil, société créée il y a quelque temps dans le cadre de la politique doctrinaire de la province pour exploiter les ressources naturelles. Je m'étonne que les gens de la Saskatchewan aient pu tolérer cela. A la fin des années 40 ou au début des années 50, ils ont eu l'exemple classique de l'administration précédente dirigée par le député de Nanaimo-Cowichan-Les Îles (M. Douglas).

**M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre):** Attention!

**M. Lambert (Edmonton-Ouest):** La Saskatchewan a perdu une occasion en or en ce qui concerne le pipe-line interprovincial et la vente de ses produits pétroliers sur le marché de l'Est qui en avait grand besoin et était capable de les absorber. Qu'a-t-elle fait? C'était pure hérésie. Je conviens que certaines gens ont réalisé des bénéfices. Ce n'était pas l'industrie pétrolière. Maintenant la province a cette société appelée la Sask Oil. Selon le premier ministre M. Blakeney, elle creuse un puits par-ci par-là. Il serait intéressant de voir ce qu'elle va trouver et ce qu'elle donnera de plus aux gens de la Saskatchewan par rapport aux compagnies canadiennes indépendantes exploitées en Saskatchewan. N'oubliez pas que ce sont ces compagnies canadiennes indépendantes qu'on a chassées du pays. Bien que les gisements appartiennent peut-être aux grandes sociétés internationales, ce sont des sociétés indépendantes qui s'occupaient du forage, ou du moins de 80 p. 100 de ces activités. Tous ces services, y compris les autres services auxiliaires, ont reçu un rude choc.

● (1640)

A mon avis, monsieur l'Orateur, la société qu'on nous demande d'établir, Pétro-Canada, mettra au moins dix ans et peut-être même 15 ans avant de rapporter quoi que ce soit aux Canadiens. Entre-temps, elle nous privera de milliers d'emplois et coûtera des millions de dollars aux contribuables. Elle donnera de faux espoirs à certains et découragera ceux qui veulent se lancer dans ce domaine. Après tout, le gouvernement est beaucoup plus puissant sur les marchés financiers que les sociétés indépendantes. Et l'on parle de conflits d'intérêt et de droits acquis! Pourtant, le gouvernement du Canada livre activement concurrence aux sociétés privées, qu'elles soient canadiennes ou internationales, et détermine le régime fiscal.

*Pétro-Canada—Loi*

Pétro-Canada n'aura aucun impôt à payer. De toute façon, elle n'aura aucun revenu. Mais que dire des sanctions fiscales imposées au secteur privé?

Monsieur l'Orateur, j'espère que la Chambre votera contre le bill et rejettera la société ignominieuse qu'on nous demande de créer.

**M. Peter Elzinga (Pembina):** Monsieur l'Orateur, le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources (M. Macdonald) nous a parlé en termes élogieux du bill C-8 qui tend à «assurer aux Canadiens des approvisionnements suffisants et sûrs, à des prix raisonnables». Je ne sais pas au juste ce que le ministre considère comme un prix raisonnable. C'est relatif, j'imagine, mais j'ai peine à croire qu'un milliard de dollars soit un prix raisonnable. Cela est encore plus difficile à croire lorsqu'on se rend compte que cette somme servira à acheter un service que nous possédons déjà. Une bonne aubaine à n'importe quel prix, même si c'est un milliard de dollars, n'est plus une aubaine s'il s'agit d'acheter quelque chose que nous avons déjà.

Le bill à l'étude établira une autre société de la Couronne et, ce qui est pire, une société inutile. Le moyen d'assurer au Canada une juste tranche de ses richesses naturelles existe déjà. Le ministre affirme que la nouvelle société de la Couronne pourra «mobiliser des capitaux à une échelle importante». Ce qu'il veut dire, c'est que plus de dollars fiscaux seront mobilisés et enlevés aux contribuables. Le gouvernement a récemment investi plus de 300 millions de dollars pour une part de 15 p. 100 du projet Syncrude; il s'agissait d'un investissement dans l'exploitation de nos propres ressources. La possibilité d'autres investissements s'est déjà réalisée. Pourquoi demander au contribuable canadien de payer de 500 millions à 1 milliard de dollars pour quelque chose qu'il possède déjà? Je doute toutefois qu'on le lui demande, et je doute beaucoup que le gouvernement veuille vraiment entendre la réponse.

On nous rappelle que nous détenons près de la moitié des intérêts d'une compagnie pétrolière—la Panarctic Oils Limited—et que, durant huit ans, cette compagnie s'est livrée à d'importants travaux d'exploration dans le Nord. Pourtant, une des raisons avancées pour la création de Pétro-Canada est que nous pourrions aider à l'exploration! Pourquoi le gouvernement ne s'efforce-t-il pas d'aider les compagnies qui existent déjà? Pourquoi n'encourage-t-il pas l'entreprise et l'initiative privées au lieu d'établir des entreprises conjointes? Les compagnies qui ont travaillé dans le cadre de gouvernement, ou de concert avec celui-ci, ou même en lui faisant concurrence, ne savent assurément que trop bien à qui profitent ces arrangements.

Le ministre a dit que les directeurs pourront, de temps à autre, considérer que la maximisation des profits à court terme n'est pas dans l'intérêt des actionnaires. Les actionnaires sont, bien sûr, vous et moi, les Canadiens. Puis il nous dit que les ressources d'investissement seront si appréciables que nous devrions pouvoir nous attendre à voir la société jouer, peu de temps après sa création, un rôle important au chapitre des investissements dans l'industrie pétrolière. Ces déclarations ne semblent-elles pas un peu contradictoires, monsieur l'Orateur? Il semble que le gouvernement se soit assuré de faire une prédiction juste, quelle que soit la tournure des événements.